

Enseigner des foutaises dans une école privée

Un institut de formation professionnelle offre, parmi des cours de comptabilité et d'infographie, un programme en « Astrologie et Parapsychologie » !



Marco Bélanger

Il s'agit de l'Institut de formation professionnelle Darnley Inc. (IFP), situé au 8675, chemin Damley à Ville Mont-Royal.

Le problème

La description de ce programme, telle que donnée sur le site Internet de l'institution, est particulièrement indigne d'une maison d'enseignement qui se respecte, en plus de révéler une ignorance totale de ce qu'est une science.

Qu'on en juge...

« *ASTROLOGIE ET PARAPSYCHOLOGIE* — Les sciences de la prédiction intriguent les gens depuis le début des temps et existent sous diverses formes dans toutes les cultures. Les sciences de la prédiction s'apprennent comme toutes les autres sciences. Le programme inclut l'astrologie, la numérologie, la lecture des lignes de la main, l'horoscope chinois et l'éveil des perceptions extrasensorielles. »

Ce n'est pas tout. On offre aussi le programme suivant.

« *CONSEILLER EN MÉDECINES NATURELLES* — Procure une connaissance approfondie des notions fondamentales d'homéopathie, d'acupuncture, de chiropraxie, d'ostéopathie, du traitement par herbes médicinales ainsi que plusieurs autres domaines connexes. Avec un diplôme, vous serez en mesure d'aider les gens à choisir le traitement ou l'approche qui répondra le mieux à leurs besoins. »

Ailleurs sur le site, on apprend que :

« *IFP offre une formation de pointe à l'intérieur de programmes développés spécifiquement*

pour répondre aux besoins des étudiants à distance d'aujourd'hui. »

À la rubrique *Questions courantes*, on peut lire :

— « *Est-ce que ces programmes pourront vraiment m'aider à me trouver de l'emploi ? »*

— « *Nos programmes sont développés spécifiquement dans le but de vous offrir les qualifications et connaissances nécessaires pour réussir dans le domaine de votre choix. Les employeurs reconnaissent la valeur d'un diplôme de formation attestant de votre connaissance du domaine de carrière que vous aurez choisi. »*

L'auteur du présent article a lancé une invitation à protester auprès du superviseur des programmes de cet institut, protestation tenant notamment à une lettre envoyée tant par courrier électronique que par télécopieur.

Protestation et échanges avec l'institut

En date du 25 janvier 2000, nous avons reçu réponse à la lettre. Voici d'abord en quoi notre missive consistait.

Mme Éleine Plante,
superviseure des services pédagogiques,
Institut de formation professionnelle

Madame,

J'ai pris connaissance de la liste des programmes de formation à distance que vous offrez. Je m'étonne de voir apparaître, parmi des programmes pertinents, celui intitulé « Astrologie et Parapsychologie », programme dans lequel on décrit « l'astrologie, la numérologie, la lecture des lignes de la main, l'horoscope chinois et l'éveil des perceptions extrasensorielles » comme des sciences. N'êtes-vous pas sans savoir que l'astrologie, la numérologie, la chiromancie et l'horoscope chinois

Astrologie et parapsychologie

Conseiller en médecines naturelles

n'ont aucun fondement scientifique et que « l'éveil des perceptions extrasensorielles » ne repose sur aucune base scientifique ? Comment pouvez-vous alors parler sérieusement, dans la description de ce programme, de « sciences de la prédiction » ?

De plus, les thèmes abordés dans ce programme ne bénéficient de la reconnaissance d'aucune maison d'enseignement sérieuse ni non plus d'aucun corps professionnel. Dans ce cas, pouvez-vous me dire quels employeurs vont embaucher ceux qui réussissent ce programme ? Quelles sont les compétences de ceux qui ont produit le matériel de ce programme et de ceux qui le supervisent ? Sont-ils reconnus par un ordre professionnel ? Ont-ils un diplôme attesté, reconnu par la société ou ne serait-ce que par leurs pairs ?

Ce programme ne serait-il pour votre institution qu'une façon détournée d'exploiter à votre profit la crédulité humaine ? Combien en coûte-il d'ailleurs pour s'inscrire à ce programme ?

Il y a aussi votre programme de « Conseiller en médecines naturelles », qui n'apparaît pas plus sérieux. Savez-vous que l'homéopathie et l'acupuncture étudiées dans ce programme ne sont pas fondées scientifiquement ?

Bref, comment pouvez-vous, en tant qu'institution d'enseignement orientée vers la formation professionnelle, justifier l'existence de ce genre de programmes sans entacher la crédibilité des autres programmes que vous offrez ?

En attendant de vos nouvelles, veuillez agréer mon étonnement le plus sincère.

Marco Bélanger

P.S. : De grâce, si vous tenez absolument à offrir le programme d' « Astrologie et Parapsychologie », ne prétendez pas à la science dans sa description. Vous faites injure à tous les scientifiques.

Des sceptiques, Mario Tanguay et Sylvie Bemmy entre autres, nous ont informé que l'Institut

Dépliant GRATUIT

Apprenez le fin de la CARRIÈRE qui vous intéresse sur une CARTE-RÉPONSE et POSTEZ-LA dès AUJOURD'HUI!

Anglais langue seconde	Régimes d'investissement personnels	Programmation informatique	Agent de sécurité/techniques policières	Astrologie et parapsychologie	Coiffure et coiffant	Cours de stress secondaire
Mécanique automobile	Gestion d'entreprise	Infographie/Mise en page	Arts	Mode et sous-marin	Assistant technique en pharmacie	Photographie
Auxiliaire médical	Aide de jardin	Comptabilité	Psychologie de l'enfant	Chef cuisinier	Psychologie et travail social	Conseiller en médecines naturelles
Régimes des petits repreneurs	Conseiller en tourisme et voyages	Le lanceur en affaires	Cosmétologie/Esthétique	Gestion d'hôtels et de restaurants	Aide éducateur	Secrétariat
Aménagement paysager et jardinage	Soligneur d'automobile	Discipline intérieure	Spécialiste en Internet	Ordonnance littéraire	Spécialiste en logiciels (PC)	Environnement et écologie
Spécialiste en soins gériatrics	Fleuriste/Art floral	Temps de livres pour la PME	Forme, santé et nutrition	Technicien juridique	Français écrit	Traitement de texte/WardPerfect

Cours de formation professionnelle

La formation à distance avec IFP c'est:

- Etudier à la maison.
- L'occasion d'acquérir une formation de qualité.
- Un environnement flexible pour reprendre la route des études.
- Des instructeurs diplômés disponibles.
- Une progression à votre rythme.
- L'autonomie dans la planification de votre temps d'étude.

42

voies vers l'avenir

de formation professionnelle a répondu à la lettre de protestation envoyée.

Voici cette réponse — à chacun d'en juger et d'y répondre à sa convenance.

Monsieur,

Se disant être un institut privé, l'école n'a pas de compte à rendre à personne et donc fera ce qu'elle veut en matière d'enseignement, serait-ce enseigner des foutaises...

Nous accusons réception de votre courrier électronique du 19 janvier 2000.

En réponse à celui-ci, voici quelques informations.

L'Institut de Formation Professionnelle est un établissement d'enseignement privé qui offre divers programmes de formation à distance. IFP ne prétend pas être un cégep ou une université. Ainsi, le diplôme d'IFP n'est pas un diplôme du ministère de l'Éducation du Québec, mais bien un diplôme de formation privée. Quant à la reconnaissance de celui-ci par les employeurs, le tout est laissé à leur discrétion. C'est à eux de percevoir ou non notre diplôme comme faisant partie des connaissances personnelles d'une personne.

C'est dans le but de répondre aux diverses demandes des gens que nous offrons une grande variété de cours. Les cours sont souvent suivis par intérêt personnel, pour acquérir de nouvelles connaissances dans un domaine particulier. Que ce soit pour une formation en astrologie ou en réparation d'ordinateurs personnels, les gens demandent des informations sur une base volontaire. Si par la suite les gens s'inscrivent aux cours que nous offrons, c'est parce que l'information reçue répond à leurs besoins.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

*Élaine Plante
Superviseure
Services Pédagogiques*

En d'autres mots, on nous répond que, étant donné que cette maison d'enseignement est un institut privé, elle n'a pas de compte à rendre à personne et donc fera ce qu'elle veut en matière d'enseignement, serait-ce enseigner des foutaises... Qu'importe, cela ne l'autorise aucunement à décrire, dans son programme, l'astrologie, la chiromancie ou l'horoscope chinois comme des « sciences ». C'est dans ce sens que nous avons répondu à cette lettre.

Madame,

De nos membres m'ont informé de la réponse que vous leur avez envoyée suite à la lettre de protestation qu'ils vous avaient fait parvenir pour dénoncer certains de vos programmes, par exemple celui « d'Astrologie et de parapsychologie ». En substance, ce que vous leur répondez, c'est qu'étant une maison d'enseignement privé dont les programmes offerts ne relèvent pas du ministère de l'Éducation, vous n'avez de comptes à rendre à personne dans le choix de vos programmes et dans leur contenu. Soit !

Mais cela ne vous autorise pas pour autant à décrire, comme il est fait sur votre site ainsi que dans votre documentation, l'astrologie, la chiromancie ou l'horoscope chinois comme des « sciences », ce qui est tout à fait faux, une science étant par définition un savoir fondé sur des faits vérifiables et des théories explicatives dûment vérifiées par l'expérience. Les arts divinatoires, ainsi que la parapsychologie, l'homéopathie et l'acupuncture, ne satisfont pas à ces critères. Je vous invite donc à revoir la description de ces programmes et leur contenu et à les rendre conformes à la lettre, dans un souci d'exactitude. Une maison d'enseignement se doit de diffuser des renseignements exacts.

Cela dit, nous n'en continuerons pas moins de penser que ces programmes nuisent à la crédibilité des autres programmes et à l'image de votre institut.

Veuillez agréer, madame, l'expression de mes sentiments distingués.

*Marco Bélanger
Président des Sceptiques du Québec*

À ce jour, nous n'avons toujours pas reçu de réponse à cette lettre. ☹

L'auteur est professeur de mathématique et a dirigé la rédaction du collectif Sceptique ascendant sceptique.